

AR Prefecture

882-249280016-20241003-24URB2_1_2_01-AR

URBACTIS

GÉOMÈTRE-EXPERTBUREAU D'ÉTUDES

Dossier n°160128

Communauté de Communes des deux Rives

Département du Tarn-et-Garonne, du Gers
et du Lot-et-Garonne

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5.2.B

Plan des Servitudes d'Utilité
Publique

Planche d'ensemble

Géomètre-Expert

Modification 3D & 2D

Projections par drone

Urbanisme & Paysage

Ingenierie VED

A.M.O. patrimoniale

Agence de MONTAUBAN
60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
Tel 05 63 66 44 22

Agence de GRENADE
1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31130 GRENADE/GARONNE
Tel 05 61 62 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Echelle: 1/30000

«Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® 2023

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'ordre des Géomètres-Experts sous le n° 2008820009
RCS Montauban 508 710 043, APE : 7112 A, TVA Intracommunautaire : FR41508710043

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE
Pierre JEANBEAU, Jean-Louis DEPART, Henry TOXER et André BLANCHOT

Avertissement : les données diffusées concernant les servitudes sont informatives et non opposables aux tiers. Nous ne garantissons pas leur exhaustivité et leurs exactitudes par rapport aux documents opposables. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la Mairie ou à la Préfecture

Avertissement : les données diffusées concernant les Plans de Prévention des Risques Naturels sont informatives et non opposables aux tiers. Nous ne garantissons pas leur exhaustivité et leurs exactitudes par rapport aux documents opposables. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la Mairie ou à la Préfecture

AC1 : Protection des monuments historiques

Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

Périmètre de protection de 500m autour des monuments historiques

Périmètre Délimité des Abords (PDA)

AC2 : Protection des sites et monuments naturels

Sites Inscrits

Sites Classés

AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de Protection Immédiate

Périmètre de Protection Rapproché

EL11 : Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes

Servitude localisée de manière non-exhaustive par manque de données et dessinée par Urbactis et la CC2R

I3: Protection des canalisations de transport et de distribution de gaz

SUP 1: Zone des effets létaux du scénario de référence majorant, correspondant à la rupture totale de la canalisation suivie d'inflammation

SUP2 et SUP3: Zone des effets létaux du scénario de référence réduit, correspondant à un percement de 12mm sur la canalisation suivi d'inflammation

I4 : Protection des lignes de transport électrique

Localisation des Postes électriques

Lignes souterraines

Lignes aériennes

PT1 : Protection des centres de réception radioélectrique

Servitude localisée de manière non-exhaustive par manque de données et dessinée par Urbactis et la CC2R

Zone de protection de 3500 m

Zone de protection de 1500 m

Zone de garde de 500 m

PT2 : Protection des centres radioélectrique d'émission et de réception

Servitude localisée de manière non-exhaustive par manque de données et dessinée par Urbactis et la CC2R

Zone de protection des voies

T1 : Protection des voies ferrées

Servitude de retrait par rapport à la voie ferrée

T5 : Servitude aéronautique de dégagement

Axe de la piste

Zone maximale de dégagement

Espaces soumis aux Plans de Prévention des Risques :

Espace soumis au risque d'inondation d'après les dispositions du Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI 82) du secteur Garonne aval approuvé le 02/10/2000 (règlement modifié le 27/08/2014)

Aléa Bleu

Aléa Rouge

Espace soumis au risque d'inondation d'après les dispositions du Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI 47) du secteur de l'Agenais approuvé le 19/02/2018

Aléa Rouge

Espace soumis au risque d'inondation d'après les dispositions du Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI 32) du bassin versant de l'Arrats et de l'Auroue approuvé le 05/07/17

Aléa Rouge

Espace soumis au risque de mouvement de terrain d'après les dispositions du Plan de Prévention du Risque Naturel mouvement de terrain de Clermont-Soubiran en révision prescrit le 19/05/2022

Nul à très faible

Faible

Moyen

Fort

Espace soumis au risque mouvement de terrain d'après les dispositions du Plan de Prévention des Risques Naturels mouvements de terrain multirisques de Montjoi approuvé le 24/05/2016

Zone rouge : INCONSTRUCTIBLE

Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS

Espace soumis au risque de glissement de terrain d'après les dispositions du Plan de Préventions des Risques Naturels prévisibles de glissements de terrain d'Auvillar approuvé le 23/04/2007

Zone rouge: Zone d'interdiction

Zone bleue: Zone de prescriptions

Espace soumis au risque de glissement de terrain d'après les dispositions du Plan de Préventions des Risques Naturels prévisibles de glissements de terrain de Saint-Paul-d'Espis (approuvé le 18/03/2010)

Zone rouge: Zone d'interdiction

Zone bleue: Zone de prescriptions

Espace soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels "Mouvements de Terrains" de la commune de Gasques approuvé le 07/08/2023

Zone rouge: Zone d'interdiction

Zone bleue: Zone de prescriptions

Espace soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels "Mouvements de Terrains" de la commune de Malaussé approuvé le 07/08/2023

Zone rouge: Zone d'interdiction

Zone bleue: Zone de prescriptions